

## Aquaculture en 2019

# La production aquacole augmente depuis 2015 tout en étant loin du niveau atteint en 1997

Avec 194 000 tonnes vendues en 2019 (+ 3 %), la production aquacole en France métropolitaine progresse pour la 4<sup>e</sup> année consécutive. À l'inverse des années précédentes la production d'huîtres diminue en 2019 et la production de moules se redresse fortement. Le niveau atteint est loin du pic de la production aquacole de 1997, avec 287 000 tonnes, lorsque la production d'huîtres et de truites était à leur plus haut niveau, avant de baisser régulièrement jusqu'en 2015. La culture d'algues et de spiruline se développe mais reste à un très faible niveau. En 2019, la production aquacole de la France est à la deuxième place au sein de l'Union européenne à 28, derrière la Grande-Bretagne en valeur et derrière l'Espagne en volume.

En 2019, la production de l'aquaculture progresse de 3 % par rapport à 2018. Cette hausse, la 4<sup>e</sup> consécutive depuis 2016, masque cependant des évolutions très contrastées selon les espèces, et très différentes de celles des années précédentes.

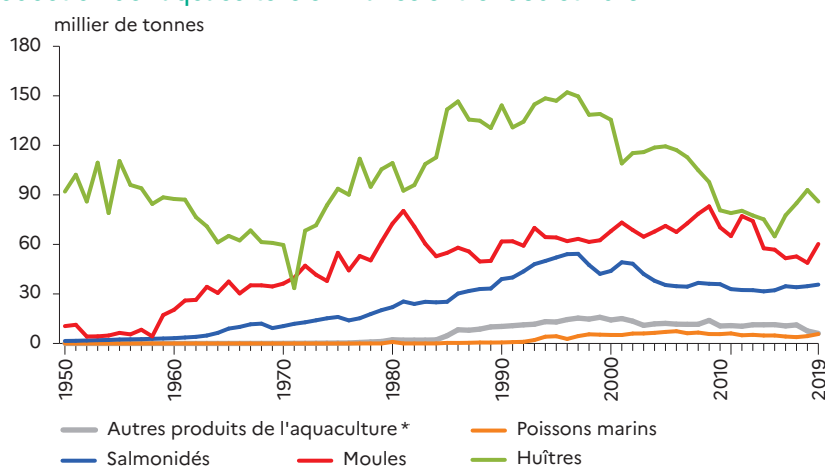
La conchyliculture, principale production aquacole en France métropolitaine, génère les trois quarts des ventes en volume (*tableau 1*). Les espèces élevées sont essentiellement les huîtres (44 % des ventes aquacoles) et les moules (31 %). La production en conchyliculture augmente de 2 % par rapport à 2018. Cette hausse est portée par le redressement de la production de moules (60 000 tonnes en 2019, + 23 %), alors qu'elle s'était régulièrement contracté au cours des cinq années précédentes (*graphique 1*). Ce redressement compense largement la baisse de production d'huîtres (86 000 tonnes en 2019, - 8 %), affectée par des

surmortalités, après des hausses depuis 2015.

La pisciculture assure en volume 23 % de la production en aquaculture en 2019 ; elle produit principalement des salmonidés en eau douce, et en

particulier la truite arc-en-ciel qui génère 80 % des volumes de poissons vendus. Les œufs de truite, le caviar d'esturgeon, les poissons élevés en mer (bar/loup, dorade royale, maigre...) et les poissons élevés en étang (carpe, gardon, tanche...) sont

**Graphique 1**  
Production de l'aquaculture en France entre 1950 et 2019



\* Autres coquillages (coques, palourdes, ormeaux...), crustacés dont crevettes, esturgeons, poissons d'étangs, algues et cyanobactéries.

Source : Eurostat

les autres produits de la pisciculture française. La production en pisciculture augmente par rapport à 2018. Cette hausse est portée par les poissons élevés en mer (+ 28 %) ainsi que par la production de caviar (+ 9 %) et celle des salmonidés (+ 3 %). En 2019, la pisciculture en étangs vend moins de poissons, du fait d'épisodes d'inondation ou de sécheresse, tout en générant un chiffre d'affaires plus important.

La culture d'algues et de cyanobactéries produit en 2019 des algues marines dont le wakamé, des micro-algues (chlorella, tetraselmis) et de la spiruline. Du fait d'une baisse des mortalités et d'une meilleure croissance des plantules, la production d'algues de culture progresse par rapport à 2018. À l'inverse la production de spiruline diminue de 21 % sous l'effet conjugué

de la sécheresse et de difficultés pour les entreprises produisant de gros volumes à se positionner sur le marché.

### Le niveau de la production en 2019 reste éloigné de celui enregistré en 1997

Dans les années 70, la production d'huîtres est au plus bas avec une épizootie majeure des huîtres portugaises (*Crassostrea angulata*) due à un iridovirus. À la suite du remplacement de cette espèce par les huîtres creuses (*Crassostrea gigas*), l'ostréiculture se développe pour atteindre 150 000 tonnes en 1997, contribuant ainsi en grande partie au pic de la production aquacole en France.

Mais d'importantes surmortalités, liées à la présence de plusieurs agents infectieux dont le virus de l'herpès

de l'huître, font ensuite chuter la production jusqu'à 65 000 tonnes en 2015. Les producteurs adaptent leurs pratiques d'élevage et la production se redresse progressivement jusqu'en 2018.

L'évolution de la production de moules est différente. Elle augmente plus ou moins régulièrement jusqu'au début des années 1980, puis subit depuis des variations plus chaotiques sans jamais retrouver ce niveau. Elle atteint un point bas à moins de 49 000 tonnes en 2018 en raison de mortalités, d'accroissements rapides de phytoplanctons (blooms planctoniques) et de prédation.

La production de salmonidés en eau douce croît également depuis les années 60 jusqu'à atteindre 54 000 tonnes vendues en 1997. Cette production diminue ensuite régulièrement pour atteindre 32 000 tonnes en 2014. Elle se redresse progressivement et atteint 36 000 tonnes en 2019 avec le développement des filets de truite fumée.

Avec 3 300 tonnes en 2019, la production des poissons d'étangs baisse fortement par rapport à 1995 (8 000 tonnes), en raison de prédateurs importants par les cormorans et d'épisodes de sécheresse ou d'inondation.

La pisciculture marine se développe à partir des années 80 pour atteindre 7 400 tonnes en 2006. La production chute jusqu'à un point bas à 3 800 tonnes en 2017 et rebondit au cours des deux dernières années pour atteindre 5 700 tonnes en 2019.

### En 2019, la production aquacole de la France est à la deuxième place au sein de l'Union européenne à 28

Avec 194 000 tonnes, la France est devancée en volume par l'Espagne (307 000 tonnes). Mais en valeur, avec 779 millions d'euros, la France se situe derrière la Grande-Bretagne (1 080 millions en 2018) et devant l'Espagne (630 millions).

Parmi les proches voisins, la Norvège (1 450 000 tonnes pour 7 280 millions

**Tableau 1**  
Production de l'aquaculture en 2019

Espèces	Volumes		Valeurs		Prix moyen
	tonne poids vif	Évolution / 2018	millier d'€	Évolution / 2018	€/kg
<b>Conchyliculture (coquillages, crustacés)</b>	<b>148 216</b>	<b>2 %</b>	<b>543 239</b>	<b>9 %</b>	<b>3,67</b>
Huîtres	85 947	- 8 %	398 298	5 %	4,63
Moules	60 255	23 %	133 705	32 %	2,22
Autres coquillages (coque, palourde, ormeau...)	1 946	- 41 %	9 713	- 37 %	4,99
Crustacés (crevette...)	69	55 %	1 523	57 %	22,19
<b>Pisciculture</b>	<b>45 038</b>	<b>4 %</b>	<b>227 248</b>	<b>8 %</b>	<b>5,05</b>
Truites et autres salmonidés - chair	35 516	3 %	132 960	4 %	3,74
Truites et autres salmonidés - œufs pour consommation	111	- 5 %	2 328	7 %	21,06
Autres poissons d'eau douce hors étang dont esturgeons et perches - chair	391	- 4 %	1 726	- 2 %	4,42
Esturgeons - Caviar	44	9 %	24 906	6 %	572,28
Poissons d'étangs	3 270	- 9 %	14 309	7 %	nd
Poissons élevés en mer	5 707	28 %	51 020	26 %	8,94
<b>Culture d'algues et cyanobactéries</b>	<b>376</b>	<b>100 %</b>	<b>8 431</b>	<b>- 5 %</b>	<b>22,44</b>
Macro-algues	151	25 %	524	84 %	3,48
Micro-algues	24	514 %	1 003	- 3 %	41,09
Spiruline	201	- 21 %	6 904	- 9 %	34,42
<b>Toutes espèces</b>	<b>193 630</b>	<b>3 %</b>	<b>778 919</b>	<b>9 %</b>	<b>4,02</b>

Champs :

- pour la conchyliculture : première vente des coquillages après marquage sanitaire ;
- pour la pisciculture : vente pour la consommation humaine, à l'export, pour le repeuplement en milieu naturel et en parcours de pêche ;
- pour la culture d'algues et de spiruline : toute destination (alimentation humaine et animale, cosmétique, pharmacie et autres).

Note : le prix unitaire des poissons d'étang n'est pas disponible. Le volume et la valeur correspondent à l'ensemble des ventes de nombreuses espèces différentes, à des stades d'élevage différents pour des destinataires différents. Les prix de vente sont très différents d'une vente à l'autre, aussi il n'est pas pertinent de calculer un prix unitaire moyen.

Source : Agreste - Enquête Aquaculture 2018 et 2019

d'euros) et la Turquie (311 000 tonnes pour 940 millions d'euros en 2018) ont des ventes plus importantes.

La France est le principal producteur d'huîtres en Europe (86 %) devant l'Irlande (graphique 2). La France est également un acteur majeur en mytiliculture avec la 3<sup>e</sup> place en volume et la 1<sup>re</sup> place en valeur du fait d'un prix moyen élevé pour les

moules françaises (2,20 €) par rapport à l'Espagne (0,50 €) et l'Italie (0,80 €).

En pisciculture, la position de la France est plus contrastée. Si la France est à la deuxième place en salmoniculture et en production de caviar, elle est à la 6<sup>e</sup> place en pisciculture en étangs et à la 12<sup>e</sup> place pour l'élevage en mer avec 1 % de la production européenne.

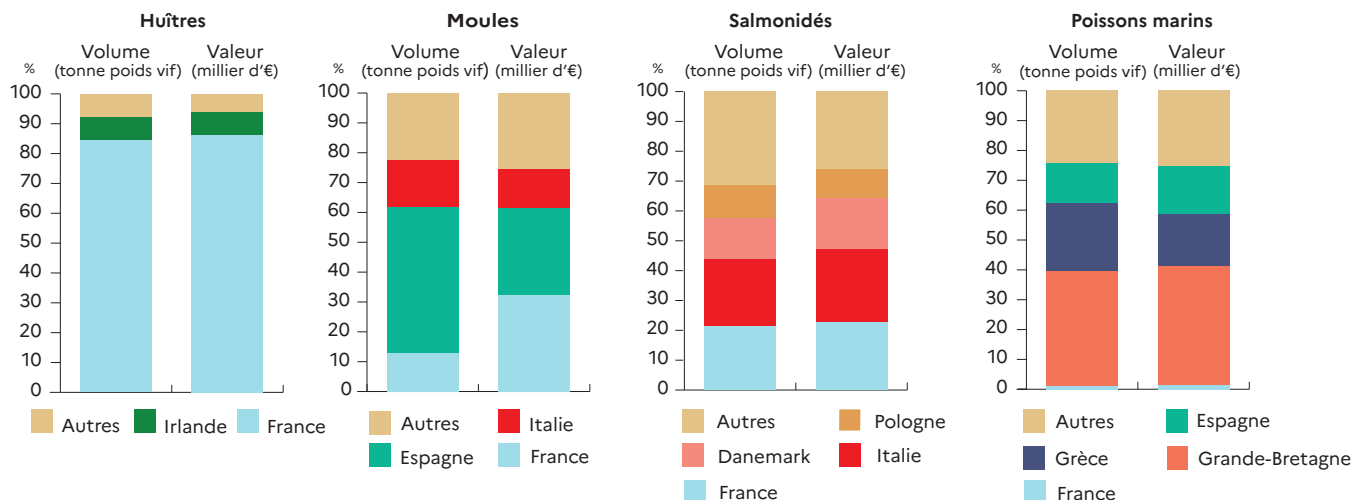
La France est le principal producteur d'algues marines (3/5<sup>e</sup> de la production européenne) et de spiruline (3/4 de la production européenne).

### Anaël Delorme

SSP - Bureau des statistiques structurelles, environnementales et forestières

## Graphique 2

### Production des principales espèces aquacoles dans l'Union européenne en 2019, en volume et en valeur



Source : Eurostat

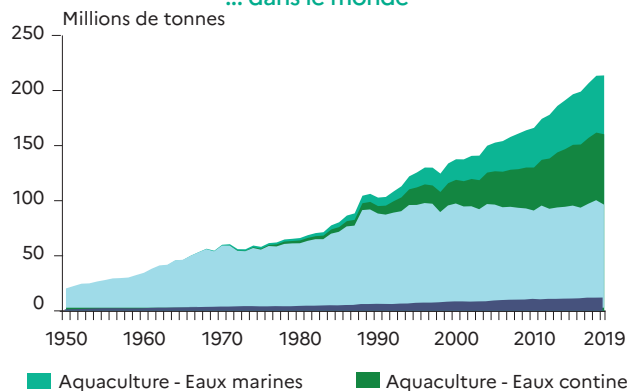
### La production aquacole augmente dans le monde depuis 1990, mais stagne dans l'Union européenne

Au niveau mondial, la production en aquaculture a été multipliée par sept entre 1990 et 2019. Cette progression compense la stabilisation des captures de pêche. En 2019, 44 % des ventes mondiales de poissons sont issues de l'aquaculture contre 13 % en 2000.

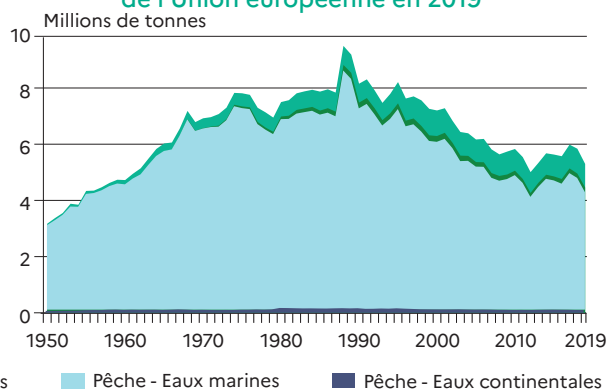
Dans les 28 pays membres de l'Union européenne en 2019, la production en aquaculture varie entre 1 et 1,2 million de tonnes (Mt) entre 1990 et 2019. Dans le même temps, la production de la pêche diminue, passant de 7,3 Mt en 1990 à 4,3 Mt en 2019. Le volume total des ventes de la pêche et de l'aquaculture baisse de 35 % entre 1990 et 2019.

#### Production mondiale de la pêche et de l'aquaculture depuis 1950...

##### ... dans le monde



##### ... dans les 28 pays membres de l'Union européenne en 2019



Source : FAO - <http://www.fao.org/3/ca9229fr/online/ca9229fr.html>

## Sources et méthodologie

### L'enquête annuelle aquaculture

Chaque année, l'enquête Aquaculture mesure le volume et la valeur de la production aquacole en France métropolitaine pour l'exercice comptable clôturé l'année précédente. Elle évalue également l'emploi concerné par ces activités.

Pour la première fois l'enquête est réalisée auprès de toutes les entreprises de France métropolitaine qui ont pour activité principale ou secondaire l'aquaculture, excepté les piscicultures d'ornement. Les entreprises aquacoles sont des unités légales indépendantes identifiées par leur numéro Siren (entrepreneur individuel ou société exerçant une fonction de production).

La production aquacole vendue comptabilise les premières ventes finales de produits aquacoles. Pour les coquillages et crustacés, la première vente après marquage sanitaire est retenue. Pour les piscicultures, seuls sont comptabilisés les poissons dont la chair sera consommée, via une éventuelle préparation ou transformation, et les œufs destinés à la consommation humaine. Pour la culture d'algues et de cyanobactéries, seules les algues et la spiruline à destination de la consommation humaine ou utilisées par les industries agro-alimentaires, pharmaceutiques ou cosmétiques sont enregistrées.

Les activités et ventes des écloséries/nurseries et les captages en milieu naturel ne sont pas prises en compte.

Les productions des départements d'Outre-mer ne sont pas comptées dans cette publication. Un premier recensement de ces activités est prévue en 2022.

### Pour en savoir plus

Consultez le site Agreste du SSP : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

- Données 2016 - 2017 : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd1908/detail/>
- Données 2018 : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2003/detail/>
- Données 2019 : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2105/detail/>

Sur le site de FranceAgriMer : <https://www.franceagrimer.fr/filiere-peche-et-aquaculture>

- Commerce extérieur des produits de la pêche et de l'aquaculture : [https://www.franceagrimer.fr/fam/content/download/65778/document/BIL-MER-commerce\\_ext%C3%A9rieur-A19\\_final.pdf](https://www.franceagrimer.fr/fam/content/download/65778/document/BIL-MER-commerce_ext%C3%A9rieur-A19_final.pdf)

Sur le site d'Eurostat :

- Production de l'aquaculture à l'exception des écloséries et nurseries (à partir de 2008) : [https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/fish\\_aq2a/default/table?lang=fr](https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/fish_aq2a/default/table?lang=fr)
- Production de l'aquaculture d'œufs de poissons destinés à la consommation humaine (à partir de 2008) : [https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/fish\\_aq2b/default/table?lang=fr](https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/fish_aq2b/default/table?lang=fr)
- Production de l'aquaculture d'œufs de poissons destinés à la consommation humaine (à partir de 2008) : [https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/fish\\_aq2b/default/table?lang=fr](https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/fish_aq2b/default/table?lang=fr)

Sur le site de la FAO ( <http://www.fao.org> ) :

- La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2020 (rapport digital, rapport téléchargeable, histoire interactive) : <http://www.fao.org/documents/card/en/c/ca9229fr>
- Production aquacole mondiale (1950-2019) : <http://www.fao.org/fishery/statistics/global-aquaculture-production/query/en>



[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation  
Secrétariat général  
Service de la statistique et de la prospective  
3 rue Barbet de Jouy  
75349 Paris

Directrice de la publication : Corinne Prost  
Composition : SSP  
Dépot légal : À parution  
ISSN : 0246-1803  
© Agreste 2021